



GAMME CAP-FERRET

MANUEL DU PROPRIETAIRE B2 MARINE

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un bateau de la gamme Cap-Ferret.

Soyez assuré qu'il bénéficie de la maîtrise technique et de la qualité de construction qui caractérise notre chantier.

Toute l'équipe B2 Marine vous souhaite de bonnes navigations.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



INDEX

PAGE : 1

INDEX.....	1
INTRODUCTION.....	2
LES CATEGORIES DE CONCEPTION.....	3
LES CONDITIONS TECHNIQUES DE LA CONFORMITE ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	4 + 5
INFORMATIONS :	
AVANT CHAQUE SORTIE EN MER.....	6 + 7
APRES CHAQUE SORTIE - MANUTENTION ET REMORQUAGE.....	8
PRECAUTIONS :	
CONSEILS DE SECURITE EN NAVIGATION.....	9
NAVIGATION.....	10
PROTECTION CONTRE LE FEU.....	11
PROTECTION POUR LES PERSONNES PENDANT UN ORAGE.....	12
ENVIRONNEMENT.....	13
PEINTURE - AGENT DE NETTOYAGE ET AUTRES SUBSTANCES :	
PEINTURE SOUS-MARINE - AGENT DE NETTOYAGE ET REPARATION.....	14
CONSEILS D'ENTRETIEN :	
MOTEUR - BATEAU.....	15
HIVERNAGE.....	16
FICHES ANNEXES :	
FICHE DE CONTROLE.....	17
LA GARANTIE - FICHE DE GARANTIE.....	18 + 19 + 20
FICHE DE LIAISON DU NOUVEAU PROPRIETAIRE.....	21

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



INTRODUCTION

PAGE : 2

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre bateau avec plaisir et en toute sécurité. Il contient les caractéristiques du navire, et les informations relatives à son utilisation et à sa maintenance.

Lisez-le attentivement et prenez le temps de vous familiariser avec tous les composants du navire avant de le mettre en service.

S'il s'agit de votre premier bateau ou si vous changez pour un type de navire avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant d'assurer le commandement du navire.

Votre vendeur, votre fédération nautique nationale ou votre club nautique seront très heureux de vous conseiller des écoles de navigation ou des instructeurs compétents pour votre apprentissage.

**GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SUR
ET TRANSMETTEZ-LE AU NOUVEAU PROPRIETAIRE
SI VOUS VENDEZ LE BATEAU**

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



LES CATEGORIES DE CONCEPTION

PAGE : 3

La directive européenne 94 / 25 / CE sur la conception et la construction des navires de plaisance, classe les navires selon les catégories suivantes :

Catégorie de conception	Force du vent (Echelle Beaufort)	Hauteur significative des vagues
A - En haute mer	Plus de 8	Plus de 4 mètres
B - Au large	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 4 mètres compris
C - A proximité de la côte	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 2 mètres compris
D - En eaux protégées	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 0.5 mètres compris

Ne pas installer sur ce navire un moteur de puissance nominale supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique du navire.

CONFORMITE DU NAVIRE

- Le bateau que vous venez d'acheter est conforme aux exigences de la directive européenne. Cette conformité est appréciée au travers de tests que le bateau a subi dans les conditions et suivant les paramètres techniques décrits page suivante.

Toute modification entraînant le changement d'un de ces paramètres aura pour effet de rendre votre navire non conforme.

B2 MARINE
Parc d'Activités des Augustins
33360 LATRESNE
Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41
Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32
Email. : contact@b2marine.fr
www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



LES CONDITIONS TECHNIQUES DE LA CONFORMITE ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

PAGE : 4

Ces bateaux ont été homologués suivant le module :
Organisme notifié : 0607A BIS de la norme CE Auto certification : A (ISO 12 217-1)

CAP-FERRET	452 fish	TILT	452 open	452 cc	502 cabin	502 swa	502 open	552 open	552 swa	552 cc	ASTERIA
Catégorie de conception : CE	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Nombre maxi de personnes en : D	5	5	5	5	6	6	6	6	6	6	5
Nombre maxi de personnes en : C	5	5	5	5	5	5	5	6	6	6	5
Longueur	4,52	4,52	4,52	4,52	4,92	4,92	4,92	5,35	5,35	5,35	5,12
Largeur	1,92	1,92	1,92	1,92	1,98	1,98	1,98	2,15	2,15	2,15	2,19
Poids bateau vide sans moteur environ	310	310	310	330	580	580	580	680	695	680	560
Poids maxi accepté moteur et batterie	130	130	130	140	150	150	150	190	190	190	128
Puissance conseillée : cv moteur arbre long	6/40	6/40	30/50	30/50	50/60	50/60	50/60	50/90	50/90	50/90	30/50
Puissance maxi : cv moteur arbre long	50	50	50	50	75	75	75	115	115	115	50
Tirant d'eau	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22	0,28	0,28	0,28	0,35
Hauteur totale	0,95	0,95	1,07	1,47	1,73	1,73	1,70	1,85	1,75	1,85	2,35
Profondeur moyenne cockpit	0,54	0,54	0,55	0,55	0,62	0,62	0,62	0,60	0,60	0,70	0,70

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins
33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



LES CONDITIONS TECHNIQUES DE LA CONFORMITE ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

PAGE : 5

Ces bateaux ont été homologués suivant le module :
Organisme notifié : 0607A BIS de la norme CE Auto certification : A (ISO 12 217-1)

CAP-FERRET	652 CC	650 OPEN	652 DC	720 TC	752 DC
Catégorie de conception : CE	C	C	C	C	C
Nombre maxi de personnes en : D	8	9	8	8	9
Nombre maxi de personnes en : C	6	6	6	6	6
Longueur de coque	6,38	6,38	6,38	6,95	6,95
Largeur	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48
Poids bateau vide sans moteur environ	1150	1150	1150	1 420	1 300
Poids maxi accepté moteur et batterie	270	310	310	310	
Puissance conseillée : cv moteur arbre long	115/175	115/175	115/175	115 / 140	150 / 175
Puissance maxi : cvmoteur arbre long	225	225	225	150	250
Tirant d'eau	0,38	0,38	0,38	0,40	0,38
Hauteur totale	2,00	2,00	1,98	2,60	2,60
Profondeur moyenne cockpit	0,72	0,72	0,72	0,70	0,70
Capacité réservoir (litre)	160	130 / 200	200	130	130

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



INFORMATIONS

PAGE : 6

AVANT CHAQUE SORTIE EN MER

RAPPEL : Ce navire ne doit pas naviguer dans une catégorie de conception supérieure à la sienne.

- Le chef de bord doit avoir les connaissances, et l'expérience nécessaires à utiliser ce navire dans sa catégorie.
- Vérifier l'étanchéité de la coque, et en particulier au niveau des vidanges de cockpit.
- Vérifier la bonne fixation des accessoires mobiles de votre bateau, tels que échelle de bain, porte de coffre . . .
- Contrôler le circuit carburant et vérifier l'absence de fuite.
- Assurez-vous que votre réserve de carburant vous garantit une autonomie suffisante. (de même pour la réserve d'huile des moteurs 2 temps).
- Vérifier l'état de la batterie et du système de charge avant de prendre la mer.
- Vérifier les fonctions des commandes et des indicateurs du moteur. Nos bateaux peuvent être équipés de moteurs hors-bord de différentes marques livrés avec des commandes et des indicateurs spécifiques. Veuillez consulter le manuel des moteurs.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



INFORMATIONS

PAGE : 7

AVANT CHAQUE SORTIE EN MER

RAPPEL : Ce navire ne doit pas naviguer dans une catégorie de conception supérieure à la sienne.

- Vérifier le fonctionnement des feux de navigation avant les voyages de nuit. Emporter des lampes électriques de rechange pour tous les feux de navigation.
- Ne pas faire naviguer le navire avec un réglage d'assiette négatif (étrave basse) à grande vitesse. Cela peut faire gîter le navire et il peut en résulter une instabilité dans les virages. Utiliser un trim négatif par mer agitée pour atteindre la vitesse de planning.
- Ne pas naviguer à la vitesse maximale dans des zones de fort trafic, ou en cas de visibilité réduite, de vents forts ou de grosses vagues. Réduire la vitesse et le sillage du navire par courtoisie et pour assurer votre sécurité et celle des autres usagers. Respecter les zones de limitation de la vitesse et du sillage.
- Assurez-vous de toujours disposer d'une distance suffisante pour vous arrêter ou manœuvrer si nécessaire afin d'éviter une collision.

AVERTISSEMENT

*Risque de perte de contrôle en cas de virages serrés
Réduire la vitesse avant d'effectuer des virages serrés
dans une direction quelconque*

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



INFORMATIONS

PAGE : 8

APRES CHAQUE SORTIE

- Si possible, bien rincer le bateau et le moteur à l'eau douce.
- Ranger les différents équipements de votre bateau dans les coffres après les avoir rincés.
- Vérifier que les vidanges de cockpit et leurs conduits sont dégagés.
- Vérifier que tous les équipements électriques éventuels sont coupés.

MANUTENTION ET REMORQUAGE

- Nos bateaux sont équipés à l'étrave d'un anneau de remorquage. Il est important de vous conformer aux prescriptions recommandées par le constructeur de remorque pour le chargement, et le déchargement de votre bateau.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



PRECAUTIONS

PAGE : 9

CONSEILS DE SECURITE EN NAVIGATION

- La visibilité à partir du poste de pilotage ne doit pas être obstruée.
- Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance correcte et permanente et le respect de la priorité.
- Concernant la conduite des bateaux à moteur, respectez la réglementation en vigueur dans votre pays.
- Veillez à ne jamais appareiller sans l'équipement de sécurité obligatoire.
- Portez vos gilets de sauvetage. En navigation, les passagers doivent rester dans le cockpit, et se tenir aux balcons et mains courantes prévus.
- Le pilote doit fixer le coupe-circuit au poignet. Vérifiez le système de sécurité pour prévenir le démarrage du moteur en prise (voir manuel du moteur).

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



PRECAUTIONS

PAGE : 10

NAVIGATION

- Respectez les limitations de vitesse ; évitez de couper les gaz brusquement lorsque votre vitesse est élevée.
- Evitez les marche-arrière violentes ou prolongées.
- Soyez attentif à la stabilité latérale et longitudinale du bateau. Veillez notamment à la répartition de l'équipage et du matériel à bord en service ; votre sécurité en dépend.
- Pensez toujours à vous assurer que le moteur est coupé et que l'hélice est arrêtée avant d'utiliser l'échelle de bain.

**ASSUREZ VOUS EN PERMANENCE QU'AUCUN AUTRE NAVIRE
NE SE TROUVE SUR VOTRE ROUTE**

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



PRECAUTIONS

PAGE : 11

PROTECTION CONTRE LE FEU

Le navire doit être équipé d'extincteurs portatifs situés dans des endroits accessibles, ainsi que d'une couverture anti-feu.

Il est de la responsabilité du propriétaire du navire ou son chef à bord :

- De faire vérifier les équipements de lutte contre l'incendie conformément aux règlements en vigueur.
- De remplacer les équipements qui sont périmés ou déchargés par des appareils de capacité égale ou supérieure.
- D'indiquer aux membres d'équipage :
 - La position et le fonctionnement des équipements anti-incendie
 - L'emplacement des issues de secours
- De s'assurer que les équipements sont accessibles quand le bateau est occupé.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DEPUIS 1986



PRECAUTIONS

PAGE : 12

PROTECTION POUR LES PERSONNES PENDANT UN ORAGE

- Les personnes doivent se tenir autant que possible à l'intérieur du navire fermé.
- Les personnes ne doivent pas se trouver dans l'eau ni laisser pendre leurs bras et leurs jambes dans l'eau.
- Tout en assurant un contrôle satisfaisant du navire et de la navigation, les personnes ne doivent toucher aucune partie raccordée à une installation de protection contre la foudre, surtout de manière à relier ces parties. Par exemple, l'opérateur ne devrait pas toucher le levier de renversement de marche en même temps que la poignée de commande d'un projecteur.
- Il convient que les personnes évitent tout contact avec les parties métalliques du gréement, des espars, des pièces d'accastillage et des filières d'un navire à voile.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



PRECAUTIONS

PAGE : 13

ENVIRONNEMENT

- Vous ne devez rejeter à la mer aucun produit ou élément polluant ; il existe dans les ports des conteneurs à cet effet.
- Vous devez prendre garde, lors de vos appoints de carburant ou de lubrifiant, d'éviter les rejets accidentels.
- Une révision périodique de votre moteur chez un concessionnaire garantira un bon réglage, évitant ainsi des émissions excessives d'échappement.
- Nettoyez votre bateau seulement avec des produits biodégradables. (voir page 19 chapitre 4. e)
- N'oubliez pas que le bruit et le clapot peuvent nuire aux autres usagers.
- Lors de vos sorties, pensez au stockage et au débarquement des déchets domestiques.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DEPUIS 1986



PEINTURE - AGENT DE NETTOYAGE ET AUTRES SUBSTANCES

PAGE : 14

PEINTURE SOUS-MARINE

- Choisir une peinture antisalissure des œuvres vives, nous vous recommandons de respecter les conseils de votre concessionnaire qui vous proposera différentes peintures adaptées à votre lieu de navigation. (voir page 19 chapitre 4. f)

AGENT DE NETTOYAGE

- Nettoyez votre bateau avec des produits biodégradables.
- Rejetez les eaux usées dans les installations prévues dans votre port.

REPARATION

- Votre concessionnaire pourra vous fournir des matériaux nécessaires à la réparation de rayures. Pour toutes réparations plus importantes, il est nécessaire de consulter votre concessionnaire.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



CONSEILS D'ENTRETIEN

PAGE : 15

MOTEUR

- Référez-vous au manuel fourni par le fabricant du moteur pour l'entretien. Vous devez suivre scrupuleusement les indications du fabricant concernant l'entretien, et l'hivernage du moteur.

BATEAU

- Il est impératif de graisser toutes les parties mobiles ainsi que les cosses de batterie, charnières, boîtier de commandes, biellettes, etc ... et ceci, avec une graisse adaptée au milieu marin.
- Il est conseillé de rincer à l'eau douce le plus souvent possible tous les éléments exposés à l'eau salée.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins
33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



FICHE DE CONTROLE

PAGE : 17

Type du Bateau B2 Marine -----

N° d'identification du bateau

FR - BBM 00 -----

Contrôlé le -----

A B2 Marine 33360 Latresne - France

Contrôlé par -----

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



LA GARANTIE

PAGE : 19

Afin de nous permettre d'assurer la garantie de votre navire, nous vous prions de nous retourner la fiche de garantie ci-jointe dûment complétée.

IMPORTANT

1. Vous devez prendre connaissance de votre manuel du propriétaire, afin d'utiliser votre bateau dans les conditions les plus satisfaisantes.
2. Durée de la garantie : 12 mois à compter de la livraison du bateau sous réserve du respect des prescriptions figurant dans ce manuel. Elle est limitée au remplacement, ou à la réparation de pièces, ou accessoires après accord des services techniques de B2 Marine. La garantie est limitée à celle offerte par nos fournisseurs pour les pièces non manufacturées par B2 Marine.
3. Sont exclus de la garantie :
 - a. Les frais de transport du bateau et / ou des pièces concernées pour retour en notre chantier
 - b. Les indemnités de toutes sortes liées à l'impossibilité d'utiliser le bateau
4. Sont exclues de la garantie les détériorations ci-dessous :
 - a. Usure normale du bateau et/ou de ses éléments constitutifs

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



LA GARANTIE

PAGE : 20

- b. Usure venant de transformations effectuées en dehors des ateliers de B2 Marine
- c. Usure venant d'un transport inadapté au bateau entraînant une ou des déformations.
- d. Usure venant d'une utilisation non conforme
- e. Usure venant de faïençage, craquelures, rotas sures superficielles, et modifications de couleur du gel-coat

Avertissement :

Le gel-coat ne doit être ni poncé, ni nettoyé à l'aide de produits chimiques. Le lavage des œuvres vives, et des œuvres mortes doit se faire à la main à l'aide de produits biodégradables compatibles avec le gel-coat.

En aucun cas, il ne doit être fait usage d'appareil de lavage haute pression.

La garantie du gel-coat en particulier sur les œuvres vives du bateau sera exclue dès lors qu'il aura été appliqué une peinture en dehors des règles de l'art.

Il convient d'appliquer les sous-couches appropriées, et les peintures anti salissures sur une coque parfaitement sèche.

Votre distributeur vous proposera en option le système de peinture anti salissure le plus approprié à votre bateau.

Le non respect de ces prescriptions peut entraîner l'apparition d'osmose du gel-coat dont B2 Marine ne pourrait être tenu responsable, et la garantie ne pourrait être acquise en pareil cas.

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins

33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986



**FICHE DE LIAISON
DU NOUVEAU PROPRIETAIRE**
(À retourner chez B2 Marine)

PAGE : 21

Vous venez d'acquérir un bateau d'occasion B2 Marine.

Il est important que vous preniez connaissance du contenu de votre manuel du propriétaire, afin d'utiliser votre bateau dans les meilleures conditions.

Merci de nous retourner aussitôt la fiche de liaison ci-dessous, afin que nous puissions assurer le suivi technique de nos bateaux, et garder le contact avec leurs propriétaires successifs.

Fiche de liaison provenant de Mr

Demeurant

.....

Modèle du bateau

N° de série du bateau FR - BBM 00

Acheté le

A Mr

Moteur installé

B2 MARINE

Parc d'Activités des Augustins
33360 LATRESNE

Tél. : +33 (0)5 56 20 67 41

Fax. : +33 (0)5 56 20 04 32

Email. : contact@b2marine.fr

www.b2marine.com



CONSTRUCTEUR FRANCAIS DEPUIS 1986